



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 12 novembre 2025 Délibération n° 2025-30

Objet de la délibération : Subventions exceptionnelles

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Jean-Marc RIGAUD

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 31 présents dont 29 votants (28 votants et 1 pouvoir donné par M. ROBINAT à M. ROIGNOT)

Date de convocation : 5 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le douze novembre, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Mathieu CHARTIER, Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Colette RÉMOND, Dominique BOUISSON, Ahmed KELATI (Montbardois) ; Raphaël VEJUX, Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Cyril BRULÉ, Éveline DELOINCE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-François FEVRE (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Véronique LAMAS (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Alain BECARD, Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Dominique BONDIVENA (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Pierre POILLOT, Gérard SAGETAT, Patrick BLIGNY, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Catherine SADON, Eric BAULOT, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

1) Association des Producteurs et Artisans Auxois Morvan naturellement :

à la suite de la création de l'association des producteurs et artisans Auxois Morvan naturellement, et afin de poursuivre l'accompagnement de la relance de la démarche et de la marque, il vous est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association. Cette dernière, depuis sa constitution a permis la fédération des producteurs et artisans membres et de mener des actions en commun : participation à des foires et marchés sous un stand commun aux couleurs de la marque à l'occasion de la foire de Montbard (avec une offre de restauration), à l'occasion des soirs de marché sur la Communauté de communes Ouche et Montagne, à l'occasion des 40 ans de France Bleu à l'Abbaye de Fontenay, et ces deux dernières années à l'occasion des Journées Gourmandes de Saulieu. L'association a également proposé en fin d'année 2023, et proposera à nouveau, la confection de paniers/cadeaux à destination des communes et des comités d'entreprises pour les occasions particulières ou les fêtes de fin d'année. Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 500€.

2) Comice Agricole de Saulieu :

pour l'organisation de la « Fête du Charolais » qui s'est tenue les 23 et 24 août 2025 à l'espace Jean Bertin à Saulieu.

Vitrine de l'élevage avec près de 5 000 visiteurs chaque année, cette manifestation permet aux éleveurs de présenter leur savoir faire au cours des traditionnels concours de boucherie bovin et ovin.

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 €.

3) Association Foire de Montbard :

pour l'organisation de l'édition 2025 de la Foire Régionale de Montbard qui s'est tenue du 4 au 6 septembre derniers. Cette manifestation phare du territoire rassemble chaque année près d'une centaine d'exposants et accueille près de 20 000 visiteurs. Elle permet de mettre en lumière les acteurs de la Haute Côte-d'Or et de l'Auxois dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce et de l'industrie. Comme l'an dernier, la Foire a accueilli un stand dédié à l'association des Producteurs et Artisans Auxois Morvan naturellement. Les producteurs, outre la vente directe, ont également proposé une offre de restauration composée uniquement des produits Auxois Morvan naturellement. Les équipes du Pays ont été mobilisées pour prêter main forte aux producteurs durant ces 4 jours.

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

4) Association pour le rayonnement de l'Abbaye de Fontenay :

comme en 2023 pour l'événement particulier autour des 40 ans de France Bleu et l'an dernier, Eric VIELLEARD, responsable d'exploitation de l'abbaye, a proposé au Pays de l'Auxois Morvan d'accueillir les producteurs et artisans Auxois Morvan naturellement à l'occasion du marché de producteurs organisé dans le cadre de l'édition 2025 du Fantastic picnic. Dimanche 14 septembre dernier, les producteurs étaient donc présents et proposaient également pour certains leurs produits sur les stands du parcours de la randonnée gourmande mise en place, en plus du marché. Cette édition a également été l'occasion de tenir un stand Pays d'art et d'histoire, en commun avec l'office de tourisme de Montbard, et d'organiser le lancement officiel de la réédition du livret « Laissez-vous conter le Pays d'art et d'histoire Auxois Morvan ».

Il est proposé d'accorder une subvention de 500 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

- 1) Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association des Producteurs et Artisans Auxois naturellement ;
- 2) Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 500€ au Comité agricole de Saulieu ;
- 3) Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500€ à l'Association Foire de Montbard ;
- 4) Décide d'accorder une subvention exceptionnelle 500 € à l'association pour le rayonnement de l'Abbaye de Fontenay ;
- 5) Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65738 du budget principal

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Venarey-Les Laumes.*